



Le bulletin de l'association

N° 273 Janvier 2014

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE RÉGION MIDI-PYRENEES

Chers amis,

Les vacances et festivités étant maintenant derrière nous, il faut envisager l'année à venir avec le plus de sérénité possible. A cause de quelques dérapages regrettables, il me revient l'obligation de rappeler à tous que, parce que nous allons entrer dans des périodes pré-électorales, il convient à chacun, quelle que soit son opinion, d'adopter des attitudes et de tenir des propos, qui, en aucun cas, ne doivent engager l'association, son logo, son image, ses adhérents, ses responsables, ni même, bien entendu, ceux de l'Union-IHEDN ou de l'IHEDN lui-même.

Au titre de l'article 3 de ses statuts, notre association « s'interdit toute dépendance ou prise de position d'ordre politique ou confessionnel ». C'est cette obligation de neutralité que je souhaite vous rappeler aujourd'hui.

Quand le débat et l'expression par le vote sont ouverts, il n'est rien de pire que l'abstention. Mais il ne faut pas confondre « abstention » qui est une forme de silence désapprouvateur et « discrétion ou réserve ».

Nous devons impérativement nous soumettre au devoir de réserve dès lors que nous acceptons par nos statuts, l'autorité de l'IHEDN, que nous sollicitons le droit et le privilège de faire partie, par décret, de ses auditeurs et que, sous sa bannière éminente, nous sommes autorisés à servir l'Esprit de défense.

Les expressions écrites et orales des auditeurs de l'IHEDN et des membres associés, doivent être mesurées et toujours respectueuses des institutions ou des élus de la République. Car si la parole de chacun est libre, elle n'est pas innocente, irréfléchie et inconséquente : elle ne saurait engager le président ni l'ensemble des élus et des adhérents de cette association.

Le besoin d'engagement personnel, légitime et louable que certains éprouvent en ces périodes électorales les obligera donc à se tenir « en retrait » des responsabilités de notre association IHEDN Midi-Pyrénées.

Nous savons tous qu'il s'agit là d'un difficile exercice d'équilibriste en ces temps troublés. Restons éveillés, demeurons critiques mais toujours positifs et constituons une Force de propositions !

Les valeurs militaires qui ont fait leurs preuves, comme le courage, la discipline, la disponibilité, la camaraderie, la discrétion et la loyauté peuvent nous guider, pour toujours aller de l'avant, « calmes et droits ! »

Le **samedi 25 janvier 2014** à la préfecture, à la suite de notre Assemblée Générale, nous accueillerons Monsieur Patrick BLELLY, Commandant de bord à Air France, qui nous parlera de

« La sûreté dans l'aéronautique : menaces actuelles et futures »,

ces dernières pesant sur le transport aérien civil ou militaire. De quoi faire frémir les grands voyageurs que nous sommes !

Bonne et Heureuse année à toutes et à tous

Pr. Anne-Marie Sautereau
Présidente AR-IHEDN Midi-Pyrénées

ASSEMBLEE PLENIERE DU 23 novembre 2013

Notre dernière assemblée plénière a eu lieu le samedi 23 novembre 2013 salle Alain BIDOU, dans les locaux de la préfecture de Région, en présence du Général Olivier SALAÜN, Commandant la 11^{ème} BP et DMD31, et du Directeur académique Michel-Jean FLOC'H, représentant Mme la Rectrice.

Après le mot d'accueil prononcé par Anne-Marie SAUTEREAU, cette matinée s'est déroulée en deux temps:

- Point sur les activités de l'association.
- Conférence de **Monsieur Serban ICLANZAN** (Toulouse 2013), directeur de la « Gazette du Midi » voir : <http://www.aa-ihedn-midi-pyrenees.org/spip.php?article616>

Participants à l'assemblée plénière du 23 novembre 2013:

BARTHE Pierre	ELMAN Marc
BEAUVOIS Marc	ENJALBAL André
BERNADET Michel	ESCANDE Pierre
BERNARD Jean-Baptiste	FERRET Jean-Noël
BLANDIN Louise	GANNAC Michel
BLANDIN Marcel	GENDRE Jean-Pierre
BOULANGER Jean-Claude	ICLANZAN Serban
BOURDEL Jean	JOFFROY Sandra
BOURGOIS Dominique	KHAZAL Marie-Claire
BOUSQUET Bernard	KONE Alain
BOUSQUET Michel	KOUNOUGOUS Anicet
BRAULT-NOBLE Françoise	LAFFORGUE Bernard
BRIHOUM Malik-François	LAMARQUE Alice
CABROL Yves	LAMBEAUX Olivier
CALDERARA Yves	LAPLANE François
CHAZARAIN Noël	LAVOILLOTE Michel
CHENEL Stéphane	LEMMET Jean-Louis
CHEVALLIER Hubert	LEVET Yvette
CLECH David	MARICHY Jean-Pierre
CONTAL Jean-Marie	MASSOU Michel
COULOMB Edith	MAZEL Robert
CREMADEILS Nicole	MOULIS Daniel
CROUAIL Arlette	PECHAMAT Jacques
CUTTIER Martine	PREVOT Jean
DARNEY Thierry	ROQUEJOFFRE Michel
de GAINZA David	ROSIUS Claude
de LORBEAU Philippe	ROSSI Régis
de VEYRINAS François	ROUX-GRANADEL Annie
de VIGUERIE Patrice	SALMON Michel
DILHAC Jean-Marie	SAUTEREAU Anne-Marie
DOUMERC Jean-Louis	SURROCA Daniel
DURAND Michel Joseph	VALLON Christian
	VILLARD Pierre-Alain

65 présents, 22 excusés

Nouveaux entrants

En qualité de membres associés :

- Madame Christine PRADALIE, professeur de sciences humaines à RODEZ.
- Madame Elsa MONTROZIER, professeur d'histoire et géographie à RODEZ.

AGENDA

- 13/01/2014 : Conférence sur le cyber espace à UT1 Capitole (Olivier KEMPF) (salle Marty) de 17-19h
- 16/01/2014 : 17h00 dépouillement élections CODIR (salle 318 à DURANTI) puis CODIR et élection du nouveau bureau à 18h00.
- 21/01/2014 : Conférence "Quelle place pour l'homme dans les systèmes de drones ?" au palais Niel 19h30-21h (ANAJ)
- **25/01/2014 : AG ordinaire** de l'association (9h en préfecture) et Conférence sur la Sécurité du Transport aérien par Patrick BLELLY, commandant de bord.
- 7/02 à 16h00 RV avec Mme la Rectrice
- 10/02/2014 : Conférence LCL CHENEL « la 11^{ème} BP » au palais Niel à 19h (AOR)
- 3/03/2014 : 9h Ouverture du **81ème Séminaire IHEDN jeunes** (ENAC)
- 7/03/2014) Visite du président de l'UNION-IHEDN Gérard FOHLEN-WEILL
- 8/03/2014 matinée : Clôture du séminaire jeune au Palais Niel en présence des autorités.
- 20/03/2014 CODIR
- **22/03/2014 Séance plénière** et Conférence (lieu à préciser)
- 8 au 11/04/2014 Voyage en région : PAU-JACCA-ANGLET-BAYONNE-MONT DE MARSAN (à préciser)
- 10/04/2014 JNR Thème : Réserve militaire et Citoyenneté (Université)
- 24/04/2014 Rallye citoyen : 5 au moins sont prévus à TOULOUSE, CARMAUX, TARBES, RODEZ, CAHORS
- 12/05/2014 : 20h30 Concert à la Halle aux grains Chorales scolaires et Musique militaire
- 12/06/2014 : CODIR
- **21/06/2014 : Assemblée Plénière de clôture.**

L'UNION IHEDN (<http://www.union-ihedn.org/>)

SUR TWITTER ET FACEBOOK

https://twitter.com/union_ihedn

<https://www.facebook.com/UNION.IHEDN>

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

TRINOME ACADEMIQUE

Cycle 2013-2014

Rédaction du rapport d'activité 2012-2013 (Y.CABROL).
Rédaction du bilan financier 2012-2013 (B.BOUSQUET).

Prévisions d'activités

Ariège

- Coordination avec l'association Centenaire 14-18

Aveyron

- Conférences
- Rallye citoyen

Gers

- un voyage à VERDUN et sur la Ligne MAGINOT

Haute-Garonne

- Concert "chorales scolaires et musique militaire"
- Cycle de conférences
- JDC (journée défense citoyenneté) exceptionnelle
- Journée régionale du Trinôme
- Journée université /défense
- Rallye citoyen
- Stage étudiant de Master
- Visite de la BA 118 de MONT de MARSAN
- Colloque inter académies, fin 2014

Hautes-Pyrénées

- Rallye citoyen
- Conférences

Lot

- Rallye citoyen et JDC

Tarn

- Rallye citoyen- Voyage de Lycéens à Oradour
- Journée défense

Tarn et Garonne

- Voyage à Auschwitz pour des lycéens (21 au 23 février 2014)

ETUDES ET TRAVAUX

Cycle 2013- 2014

Les groupes ont restitué le plan détaillé de leurs travaux, parfois déjà très complets.

Les groupes du Tarn, de Toulouse (mardi), de Toulouse (samedi) et des Hautes Pyrénées, ont présenté leurs travaux sur "L'Asie du sud-est, entre Inde et Chine, entre Etats-Unis, Japon et Europe : néo-émergence, géopolitique, sécurité", thème national. Les groupes de l'Ariège, de l'Aveyron et du Tarn et Garonne sur le thème régional "L'Information, clef de la démocratie ? "

Forum de restitution 2013 à Luxembourg

Cette année encore, les travaux de notre association, avaient été retenus pour être présentés lors du Forum de l'Union-IHEDN à la présentation des travaux annuels, le 15 novembre à Luxembourg.

6 de nos camarades représentaient l'association sous la houlette de **Marc BEAUVOIS**, notre vice-président aux études.

La qualité des restitutions a une fois encore été soulignée. Seul le soleil était absent !!!

Voir le reportage de **Robert MAZEL** sur :

http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org/spip.php?article628&var_mode=calcul

DISTINCTIONS

- Médaille d'or de l'Union-IHEDN décernée à **Jean-Pierre MARICHY** (+ diplôme).

- Médaille d'argent de l'Union-IHEDN décernée à **Michel SALMON** (+ diplôme).

- **Jean HONNORAT** a été fait Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques.

NOS PLUS SINCERES FELICITATIONS A TOUS !

INSCRIPTION AU REPAS

NOM Prénom

Participera au repas du **25 janvier 2014**, au restaurant « Si Bémol » Place Dupuy à Toulouse.

Sera accompagné de personne(s).

Règle en conséquence la somme de 29 Euros x = EUROS.

(Chèque à libeller à l'ordre de l'I.H.E.D.N. - TOULOUSE).

Inscription reçue par écrit jusqu'au **20 janvier 2014**.

(à adresser au bureau de l'IHEDN 6 rue du Lt Col Pélissier case n°4 - 31000 Toulouse).

Ou par téléphone à **Michel SALMON** (Tél. 05.61.59.76.74)

jusqu'au 23 janvier 2014 avant 12 H 00.

Attention : nous ne prendrons plus de réservation le matin de nos réunions.

En projet : UNE ETUDE SUR L'IDENTITE STRATEGIQUE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Une initiative originale de l'IHEDN : Définir l'Identité stratégique des régions

L'IHEDN propose à deux associations en région de définir l'identité stratégique de leur région. Il s'agit d'inventorier les différents marqueurs de cette identité stratégique en tenant compte de la spécificité de la région. En proposant des pistes de valorisation des potentiels régionaux, cette étude doit apporter une valeur ajoutée à la prise de décision des autorités publiques régionales ou nationales [dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale](#).

L'objet de l'étude n'est pas de consulter les autorités régionales et d'inventorier les dispositifs déjà en place mais d'explorer différentes pistes notamment en matière de veille économique et de ressources vitales, d'initiatives civilo-militaires, de capacités de résilience de la population, etc.

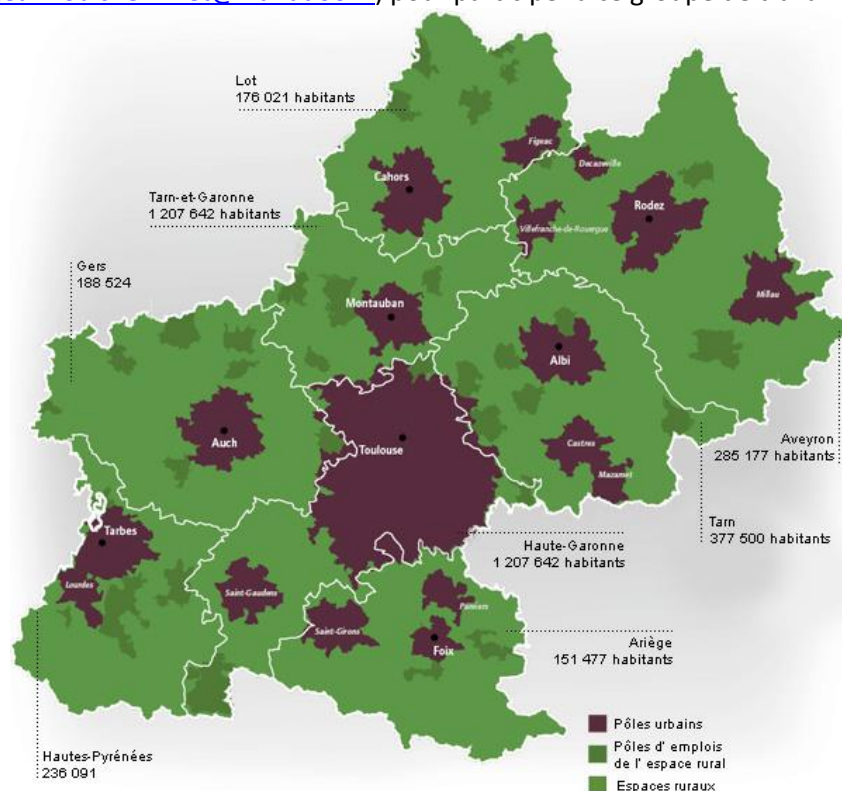
Ces travaux sont rapportés lors de la journée des dirigeants en fin d'année, devant le directeur de l'IHEDN.

La première initiative prise en 2013 (au profit des régions Lorraine et Pays Nantais) s'est avérée concluante et sera donc étendue en 2014 sur notre région Midi-Pyrénées et sur la région lyonnaise.

A cet effet, nous allons construire un groupe de travail, constitué de militaires (ou réservistes) des différentes armes, d'auditeurs appartenant au monde économique, au monde de la sécurité civile, à l'enseignement supérieur et à la recherche, au monde aéronautique et spatial, aux domaines des biotechnologies et de la santé, de l'informatique, de l'agriculture et de l'agro-industrie, de l'environnement...

Nous disposons d'une lettre de cadrage et des rapports et présentations élaborés par nos prédécesseurs.

La réussite de cette entreprise sera une plus-value considérable pour notre association et notre région. Nous sommes honorés d'avoir été choisis et ne devons pas décevoir. C'est pourquoi **nous faisons appel aux volontaires !** Manifestez-vous auprès de Marc BEAUVOIS, le VP aux études (marc.beauvois@laposte.fr) ou de Jean-Louis LEMMET le secrétaire général (jean-louis.lemmet@wanadoo.fr) pour participer à ce groupe de travail inédit !



(source INSEE)

EUROPE DE LA DEFENSE

Conclusions du Conseil européen sur la **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)**,

19 décembre 2013. Extraits, Partie I, points particuliers des conclusions du Conseil européen (déjà adoptés)

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Conseil européen a tenu un débat thématique sur la défense. Il a dégagé des mesures prioritaires en vue d'un renforcement de la coopération. Ce débat a été précédé d'une réunion avec le Secrétaire général de l'OTAN. Celui-ci a présenté son analyse des défis actuels et futurs en matière de sécurité et il s'est félicité que les efforts actuellement déployés et les engagements pris par l'UE et ses États membres soient compatibles avec l'OTAN et profitables à cette organisation.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

1. La Défense est une question importante. Une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) efficace contribue à renforcer la sécurité des citoyens européens et concourt à la paix et à la stabilité dans notre voisinage et dans le monde en général. Toutefois, l'environnement stratégique et géopolitique de l'Europe évolue rapidement. Les budgets consacrés à la défense en Europe sont limités, ce qui a pour effet de restreindre la capacité à développer, déployer et maintenir des capacités militaires. La fragmentation des marchés européens de la défense nuit à la pérennité et à la compétitivité de l'industrie européenne de la sécurité et de la défense.

2. L'UE et ses États membres doivent assumer davantage de responsabilités face à cette situation difficile s'ils veulent contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le cadre de la PSDC en coopération avec les principaux partenaires, tels que les Nations unies et l'OTAN.

La PSDC continuera à se développer en pleine complémentarité avec l'OTAN dans le cadre agréé du partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN et dans le respect de leur autonomie de décision et de leurs procédures respectives. Il faut pour cela disposer des moyens nécessaires et maintenir un niveau suffisant d'investissements. Aujourd'hui, le Conseil européen s'engage résolument à ce qu'une PSDC crédible et efficace continue d'être développée, conformément au traité de Lisbonne et aux possibilités qu'offre celui-ci. Le Conseil européen demande aux États membres d'approfondir la coopération en matière de défense en améliorant la capacité de mener des missions et des opérations et en tirant pleinement parti des synergies afin d'améliorer le développement et la disponibilité des capacités civiles et militaires requises, en s'appuyant sur une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) plus intégrée, plus durable, plus innovante et plus compétitive. Cet effort aura également, pour l'industrie européenne dans son ensemble, des retombées positives sur le plan de la croissance, de l'emploi et de l'innovation.

3. Dans le prolongement des conclusions du Conseil européen de décembre 2012, un travail important a été entrepris par la Commission, la Haute Représentante, l'Agence européenne de défense et les États membres. Le 25 novembre 2013, le Conseil a adopté des conclusions substantielles, que le Conseil européen fait siennes.

4. Sur cette base, le Conseil européen a recensé un certain nombre d'actions prioritaires qui s'articulent autour de trois axes: augmenter l'efficacité, la visibilité et l'impact de la PSDC, accroître le développement des capacités et renforcer l'industrie européenne de la défense.



COTISATION 2014 à l'AR IHEDN Midi-Pyrénées

Rappel : la cotisation 2014 sera maintenue à 35 euros

(sauf modification en assemblée générale le 25 janvier), à régler dans le 1^{er} trimestre 2014.

L'abonnement à la revue DEFENSE est maintenu à 30 euros. La grande qualité de cette revue doit vous inciter à la lire !

LA LOI DE PROGRAMMATION 2014-2019, UNE ETAPE VERS LE MODELE D'ARMEE DE L'HORIZON 2025

LOI n°2013-1168 du 18 décembre 2013

Prévisions budgétaires 2014-2019

Crédits de paiement :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
29,61	29,61	30,13	30,65	31,50	32,36

Ressources exceptionnelles, provenant notamment de cessions, exprimées en milliards d'euros courants :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
1,77	1,77	1,25	0,91	0,28	0,15

Opérations extérieures :

La dotation annuelle au titre des opérations extérieures est fixée à 450 millions d'euros.

Réductions nettes d'effectifs

Les réductions nettes d'effectifs du ministère de la défense (missions « Défense » et « Anciens combattants ») s'élèveront à 33 675 équivalents temps plein et s'effectueront selon le calendrier suivant :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
- 7 881	- 7 500	- 7 397	- 7 397	- 3 500	0

Vers le modèle d'armée de l'horizon 2025

Evolution des équipements majeurs

	DÉBUT 2013	FIN 2019
Forces terrestres	- 254 chars LECLERC. - 256 AMX 10RC + 110 ERC 90. - 110 AMX 10P + 440 VBCI. 630 VBCI. 3 200 VAB. 2 190 VAB + 92 VBMR. - 157 canons de 155 mm, dont 77 CAESAR + 13 LRU. - 186 hélicoptères d'attaque et de reconnaissance (39 TIGRE + 147 GAZELLE). 121 hélicoptères de manœuvre (90 PUMA + 23 COUGAR + 8 CARACAL). - 10 000 équipements FELIN.	- 200 chars LECLERC à rénover. - 236 chars médians AMX 10RC - 630 VBCI. 2 190 VAB + 92 VBMR. - 77 canons CAESAR + 13 LRU. - 140 hélicoptères d'attaque et de reconnaissance (59 TIGRE + 81 GAZELLE). 115 hélicoptères de manœuvre (38 NH 90 + 43 PUMA + 26 COUGAR + 8 CARACAL). - 18 552 équipements FELIN.
	- 4 SNLE. - 6 SNA type RUBIS. - 1 porte-avions nucléaire avec son groupe aérien. - 17 frégates de 1er rang (dont 5 frégates légères furtives). - 3 BPC et 1 TCD. - 6 frégates de surveillance. - 18 patrouilleurs et 3 BATRAL. - 31 hélicoptères moyens embarqués (dont 9 NFH). - 52 hélicoptères légers	- 4 SNLE. - 6 SNA (5 types RUBIS + 1 BARRACUDA). - 1 porte-avions nucléaire avec son groupe aérien. - 16 frégates de 1er rang en service. - 3 BPC - 6 frégates de surveillance. - 3 bâtiments multi-missions B2M + 2 patrouilleurs guyanais PLG + 7 avisos A 69 + 6 patrouilleurs tout type. - 24 hélicoptères moyens/lourds embarqués NFH. - 40 hélicoptères légers.
Forces navales	- 320 avions de combat, dont 110 RAFALE (35 marine), 160 MIRAGE 2000 de tout type, 25 MIRAGE F1 et 25 SEM. - 4 E 3F AWACS. - 14 avions ravitailleurs et 5 avions de transport stratégique (A 340 et A 310). - 54 avions de transport tactique (C 130 et C 160). - 42 hélicoptères moyens (dont 3 VIP). - 42 hélicoptères légers.	- 215 avions de combat - 4 E 3F AWACS. - 14 avions ravitailleurs (16) + 4 avions de transport stratégique (A 340 et A 310) + 2 MRTT (17). - 43 avions de transport (15 A 400M, de 14 C 160, 14 C 130. - 32 hélicoptères moyens (dont 3 VIP) - 40 hélicoptères légers [FENNEC

Conférencier du 25 janvier 2014:

Mr Patrick BLELLY, commandant de bord.

"La sûreté dans l'aéronautique : menaces actuelles et futures".



Patrick BLELLY intègre l'Armée de l'Air en 1975 tout d'abord comme spécialiste en propulsion. Par la suite, sur la base aérienne de Salon de Provence, il découvre le pilotage par la voltige aérienne, puis le vol réacteur sur les célèbres Fouga-Magister. Après sa formation aéronautique militaire, il exerce à l'escadron de Transport « Touraine » à Orléans sur Transall C 160, où il participe à de nombreuses missions et opérations extérieures sur les cinq continents. Entre autres, au Tchad, au cours de l'opération « Epervier » il homologue comme faits d'armes militaires :

- **418** heures de survol au-dessus de territoires hostiles.
- **160** missions opérationnelles.
- **31** posés d'assauts sur terrains non contrôlés par des troupes amies.
- En **1988**, il effectue deux séjours successifs dans le désert du Sinaï en Egypte, au service la Force Multinationale et des Observateurs de l'ONU.
- En **1989**, il part pour l'escadron Présidentiel « Esterel » de Villacoublay sur Douglas DC8. Il servira à l'époque du Président François Mitterrand. Cet escadron effectue également les transports d'armes nucléaires sur Mururoa.
- En **1990**, il est désigné pour faire partie de l'Escadron Electronique « AUBRAC » à Evreux, qui exploite un DC8 peu connu car discret, dénommé « SARIGUE », équipé pour la guerre électronique. Il participe par deux fois aux opérations de la première guerre du Golfe au-dessus de l'Irak et du Koweït. Il y effectue **12** missions de renseignements dans le COMINT et l'ELINT (communication et électronique interception).

Ayant quitté l'Armée de l'Air en 1991, il est recruté par UTA puis qualifié sur Boeing B747. Il devient en 1993 instructeur, puis examinateur pour la Direction générale de l'Aviation Civile.

Après l'intégration d'UTA dans Air France il est nommé cadre, puis est rattaché au service de formation aéronautique d'Air France pour les compagnies extérieures, ainsi que l'Armée de l'Air.

En 1997, il présente en autodidacte un diplôme d'Ingénieur Navigant de l'Aviation Civile.

De 1997 à ce jour, il a volé sur tous les types Airbus de la série A320, jusqu'aux versions Long-courriers A330 et A340 (sauf A380).

Nommé **Commandant de Bord** en janvier 2005, il exerce pendant 7 ans sur le réseau « Dedicate » d'Air France. Celui-ci est spécialisé dans les vols sur le continent Africain, et plus particulièrement sur les terrains difficiles avec des cadres du monde pétrolier à bord.

Il compte environ **16 000 heures de vols** à son actif, et compte 38 années de services aériens effectifs.

Bénévolat : Président fondateur de l'association Toulousaine « les Amis de Béthanie au Tchad » ; celle-ci finance à l'aide de dons, de médicaments et de matériel médical, un orphelinat et un centre de protection maternelle et infantile situé à N'Djamena capitale du Tchad.

Aujourd'hui il sert, comme consultant et formateur bénévole pour la Gendarmerie des Transports Aériens, et a le grade de **Lieutenant-Colonel dans la réserve citoyenne**.

Patrick BLELLY est Chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Médaille de l'Aéronautique, de la Croix du combattant, de la Médaille d'Outre-mer (agrafe de vermeil Tchad), de la Médaille d'Argent de la Défense Nationale (agrafes Armée de l'Air / Transports Aériens / Missions Assistance Extérieure) de la Médaille des services militaires volontaires, de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation, de la Médaille de la libération du Koweït, de la Médaille commémorative Arabie Saoudite et de la Médaille de la Multinational Force and Observers (Sinaï / ONU).

Résumé de la conférence :

Le secteur aéronautique, dont Toulouse est l'un des berceaux, est en constante évolution, et ceci pour rendre nos déplacements en avion encore plus sûrs. Malgré cela, tous les acteurs actuels liés à ce domaine, doivent prendre en compte la part de plus en plus importante de la sûreté aéroportuaire ou liée à l'exploitation aérienne. En effet, les menaces connues comme le terrorisme, sont toujours existantes (9/11 USA et 1994 Air France), mais, nous sommes confrontés à de nouvelles menaces, qui n'avaient pas été envisagées il y a seulement quelques années. Les pilotes de lignes aujourd'hui sont confrontés à des situations inédites telles que des illuminations aux lasers pendant les phases d'approches, ou de la cybercriminalité aéronautique... Tous les secteurs sont touchés, comme le contrôle aérien, les systèmes informatiques de bord des avions ou de divertissement des passagers. Le piratage informatique n'a pas de règles et pas de limites, dans un monde où, par Internet, tout est possible. Egalement, il ne faut pas sous-estimer le fait que la France, engagée dans quelques opérations extérieures en Afrique, reste une cible privilégiée notamment à travers des avions de lignes battant pavillon Français. Malheureusement, les missiles sol-air ayant disparus des armureries du Colonel Kadhafi, ne sont pas une légende, et nous devons aussi prendre en compte ce type de risque. Nous n'avons pas d'autre choix que de relever ces combats du futur, pour pouvoir développer dans les prochaines années, des aviatiions civiles et militaires plus sûres.

1988-2013 EN MIDI-PYRENEES

LE TRINOME ACADEMIQUE A 25 ANS !

Petit rappel pour les plus jeunes : qu'est-ce que le trinôme académique ?

Cette idée originale de rapprocher les sphères civiles et militaires sous forme décentralisée en région a fait naître les trinômes académiques associant Education nationale, Défense et IHEDN, par un protocole signé en 1982 (Charles Hernu et Alain Savary) puis régulièrement renouvelé depuis (1989, 1995, 1997, 2004, 2007 et 2012).

Son rôle s'est vu renforcé après la professionnalisation des armées et la suspension du Service National en 1996, qui ont rappelé avec force le risque énorme de découplage des liens entre le monde militaire et le monde civil (le lien Armées/Nation)

C'est l'Education nationale qui s'est vue attribuer le rôle fondamental de transmission et d'enseignement de l'esprit et de la culture de défense (protocole de 1997). Corrélativement à la formation initiale puis continue des enseignants volontaires, ce sont vus renforcés les enseignements de Défense au Collège puis au Lycée, et dans le protocole de 2007 a été introduit un volet Enseignement supérieur. Afin d'éviter le piège d'un enseignement de la Défense par la Défense, soupçonnée alors d'arrière pensées normatives, idéologiques voire partisans, il a été décidé qu'un enseignement de qualité des questions de Défense devait être « neutre ».

Les Associations d'auditeurs de l'IHEDN ont donc été mobilisées pour proposer aux Recteurs des sujets d'étude, des conférenciers, des universitaires... le plus souvent civils.

En complément, ces formations sont souvent accompagnées de visites de sites militaires et d'ateliers thématiques effectués par les militaires.

Ensuite, pour rendre encore plus efficaces ces actions éducatives sur le terrain, les trinômes sont devenus **départementaux** ; pour qu'ils fonctionnent bien, il faut une action soutenue et de concert du Délégué Militaire départemental (DMD ou de son adjoint), de l'Inspecteur d'académie (ou DASEN) du département et du Délégué départemental au trinôme de l'IHEDN.

Au niveau régional, le Recteur, le DMD du chef-lieu de région et le Président de l'Association régionale IHEDN, sont chargés de « superviser » en organisant des conférences régionales, des Colloques, des visites, des journées d'études régionales... pour effectuer la synthèse des travaux départementaux, voire les faciliter ou aider à les financer. Un délégué régional IHEDN pour le Trinôme s'occupe particulièrement de ces dossiers (notre ami Yves CABROL).

Au niveau inter-académique (sur la zone militaire de défense), se tient un Colloque biennal qui a rassemblé les académies de Bordeaux (en 2003), de Toulouse (en 2005), de Limoges (en 2007), de Poitiers (en 2009) et le 5^{ème} à Bordeaux (en novembre 2012), chacun sur un thème différent et fédérateur sur lesquels ont travaillé les jeunes et leurs professeurs.

Le prochain et 6^{ème} **Colloque Inter académique se tiendra à Toulouse, fin 2014 !!!!**

D'autres actions concourent aujourd'hui à démultiplier les actions du Trinôme pour apporter plus d'informations à la jeunesse :

- Les Rallyes citoyens** qui leur présentent sous forme ludique (un parcours noté avec remises de récompenses aux lycées ou collèges gagnants) tous les domaines de la Défense, militaire, civile, la défense du patrimoine, de la culture, la citoyenneté, le maintien du capital santé (nutrition), la lutte contre les toxicomanies, les diverses formes d'engagement, l'importance des actions de Mémoire...

- La Journée Nationale des Réservistes (JNR)** qui leur présente les diverses formes d'engagements opérationnels ou citoyens avec de nombreux témoignages ;

- La Journée Défense et Citoyenneté**, une obligation légale dans leur parcours citoyen (après les enseignements et le recensement obligatoires dès 16 ans pour garçons et filles).

- Les fameux **Concerts** du trinôme académique des chœurs d'enfants accompagnés de l'orchestre de la Musique des Parachutistes et en présence de nombreuses personnalités, des enfants et de leurs familles !

Nos associations d'auditeurs de l'IHEDN s'associent à l'ensemble de ces actions, chaque fois qu'elles sont sollicitées ou comme acteurs majeurs, pour offrir leurs expertises, leurs témoignages et leur bénévolat à ces manifestations. Dialogue organisé, rapprochement des points de vue, échanges nombreux, ont permis en 25 ans le rapprochement de ces deux mondes, Education nationale et Défense, ce qui n'était pas forcément facile à imaginer dans les années 80 !!!

L'ambition commune et toujours intacte étant de transmettre et faire vivre les valeurs de la République !

PERMANENCE DE L'AR 19

Nous vous rappelons que la permanence se tient tous les lundis de 14 h à 16 h. 3^{ème} étage Hôtel DURANTI
au 6 Rue du Lt-colonel PELISSIER 31000 TOULOUSE Tel/FAX:05 61 22 78 13 mail : ihedn.ar19@orange.fr